

L'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur Programme d'accompagnement



La 1^{ère} étape : 1^{er} février 2023
Au Radisson Blu Hotel Nice



Aujourd'hui, le développement d'une **offre écoresponsable n'est plus une option, mais plus que jamais une priorité**. De même, l'engagement des destinations et de ses partenaires vers un **tourisme durable** est un élément déterminant et déclencheur du choix d'un séjour, pour des visiteurs de plus en plus **respectueux de l'environnement**.

Dans cet esprit, ce 1^{er} février, l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur a officiellement lancé son **programme d'accompagnement à la labellisation Clef Verte** lors d'une réunion de sensibilisation destinée aux hébergeurs et restaurateurs de la métropole Nice Côte d'Azur.

Dans le cadre de **sa politique RSE**, fidèle à la stratégie environnementale de la Métropole, l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM) s'est fixé l'objectif **d'accompagner ses partenaires, les professionnels du tourisme métropolitains, vers une transition durable**, de participer à la progression des compétences des prestataires locaux du tourisme et **d'améliorer la performance de la destination** sur les démarches environnementales. À cette fin, l'OTM vient de déployer un tout nouveau programme d'accompagnement à la **labellisation Clef Verte** afin que Nice Côte d'Azur devienne l'une des toutes 1^{ères} métropoles françaises en nombre d'établissements labellisés.

Cette opération s'effectue en partenariat avec **TERAGIR**, l'association responsable du programme Clef Verte, la **Région Sud**, **l'UMIH** (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), la **CCI Nice Côte d'Azur** et **l'Ademe PACA**.

La présentation de ce programme comme l'implication de la **Région Sud et de la CCI** auprès des professionnels en matière de tourisme responsable s'est faite à l'Hôtel Radisson Blu Nice, devant une assemblée de **136 professionnels du tourisme métropolitain inscrits venant de 16 communes** et en présence de :

Rudy SALLES, Président Délégué de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur,
Lauriano AZINHEIRINHA, Directeur Général de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur,
Laurent ROSSI, Directeur exécutif du groupe Summer Hotels, représentant **Éric ABIHSSIRA**,
Président de la Fédération de l'Hôtellerie, de la Restauration, et du Tourisme Nice Côte d'Azur / UMIH
06 et Vice-président Confédéral de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière,
Jennifer SALLES BARBOSA, Conseillère Régionale, Vice-Présidente de la Commission Tourisme PACA,
Charles GALBOIS, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur
Délégué au tourisme,
Nathalie BEL BAUSSANT, Directrice du Pôle Tourisme Durable – TERAGIR,
Loren STAQUET, Chargée de Mission Sénior – Label CLEF VERTE.

Présentation du label "Clef Verte"

Développé en France depuis 1998, le label Clef Verte est, par le nombre d'établissements labellisés et par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France ainsi que le **1er label de tourisme durable international** aussi pour les hébergements touristiques et les restaurants.

En quelques chiffres :

Ce label est porté par TERAGIR, association de développement durable, gérant également le label Pavillon Bleu. Il représente plus de 3 000 établissements labellisés, répartis dans + de 60 pays. En France, ce sont 855 établissements labellisés dont 267 hôtels, 243 campings, 148 résidences de tourisme et 12 restaurants.

27% de ces établissements sont donc en France, soit une part 31 % des hôtels et 1,4% des restaurants.

Pourquoi entrer dans le programme de labellisation ?

Cela entraîne tout une chaîne de bienfaits dans l'entreprise :

Un **Bénéfice économique** est généré par la diminution des charges d'exploitation inhérente à la normalisation. Il permet aussi d'anticiper des futures réglementations dès le premier audit.

Un **Bénéfice social** est immédiatement perçu dans l'établissement par la fédération des équipes autour d'un projet porteur de sens. De même, cela établit une sensibilisation et une fidélisation des clients et des collaborateurs.

Enfin, un **Bénéfice environnemental** en découle par la préservation des ressources et du patrimoine naturel et culturel. C'est une réelle contribution à la transition vers un tourisme durable.

En quoi consiste l'accompagnement proposé par l'OTM ?

L'OTM bénéficie d'une **subvention de la Région Sud** afin de pouvoir accompagner financièrement les professionnels désireux de s'engager dans une démarche de labellisation Clef Verte.

Les établissements candidats à une labellisation Clé Verte auront tout ou partie de leurs frais pris en charge par l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur puis ils auront jusqu'au 15 avril 2023 pour déposer leurs dossiers de candidatures Clef Verte.

Ces frais comprennent l'accompagnement individuel à la labellisation Clef Verte par le groupe TERAGIR dont une aide au montage de dossier, aux ateliers pratiques, et aux frais d'audits.

Sont concernés :

- les hôtels et hôtels/restaurants classés
- les restaurants (uniquement service à table, code NAF 56.10.A)
- les résidences de tourisme classées
- les campings
- les villages et centres de vacances
- les gîtes et meublés classés
- les chambres d'hôtes
- les hébergements jeunes

Pour plus d'information, un QR code a été créé pour les partenaires ayant la volonté de s'inscrire dans cette démarche.



Une nouvelle manière, pour l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur, de poursuivre sa démarche de qualité, sa quête de l'excellence.

- :- :- :-

Nous vous remercions de votre intérêt et de l'écho que vous donnerez à cette information.

Service presse

Isabelle Billey-Quéré

Responsable service presse

Tel. +33 (0) 4 92 14 46 15

Tel. +33 (0) 4 92 14 46 10

presse@nicecotedazurtourisme.com


Réseaux sociaux

 @ExploreNiceCotedAzur

 @explorenicecotedazur

 @ExploreNCA

 <https://www.youtube.com/ExploreNiceCotedAzur>

 <https://www.linkedin.com/company/nice-convention-&-visitors-bureau>

#ExploreNiceCotedAzur - #NiceCotedAzur

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Explore
France™

France.fr

QUALITÉ
TOURISME

unesco
Site du patrimoine mondial

Nice
ville de villégiature
d'hiver de riviera